PLAN DE DIVISION

construction IFSI

projet du 13 octobre 2015

Centre universitaire de Tarn-et-Garonne

N° REGION	SMP	MONTAUBAN
-		TARN-et-GARONNE - 82

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES
Direction de l'Education et des Sports
Service Programmation Travaux Maintenance
Hôtel de Région: 22, Boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE CEDEX 9
Tel: 05.61.39.62.01 Fax: 05.61.39.64.53 Adresse Internet: www.cr-mip.fr Mail: base.patrimoine@cr-mip.fr

Mises à Jour :	Date du relevé : 01 octobre 2015	150599
	Date d'édition : octobre 2015	1/200 ECHELLE : 0 10

Clauses générales

Ce plan ne peut être reproduit sans l'accord du Géomètre-Expert.
Seule la signature du Géomètre-Expert certifie la conformité de ce plan à l'original.
L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relevé de terrain. En aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.
Ce document n'a pas pour objet de relater les servitudes éventuelles pouvant grever la propriété concernée.
Il est rappelé que les nouvelles propriétés issues de la division supporteront les servitudes créées par destination du père de famille. Ce document n'a pas pour objet de les relater.
Le projet de division sera définitif après avoir été annexé à un acte authentique.

Les coordonnées planimétriques (X;Y) sont calculées dans le système de référence RGF93.

Extrait du plan cadastral - Echelle 1/2000

Partie cédée à la région Midi-Pyrénées

Partie conservée par le Département du Tarn et Garonne à usage d'université

projet du 13 octobre 2015

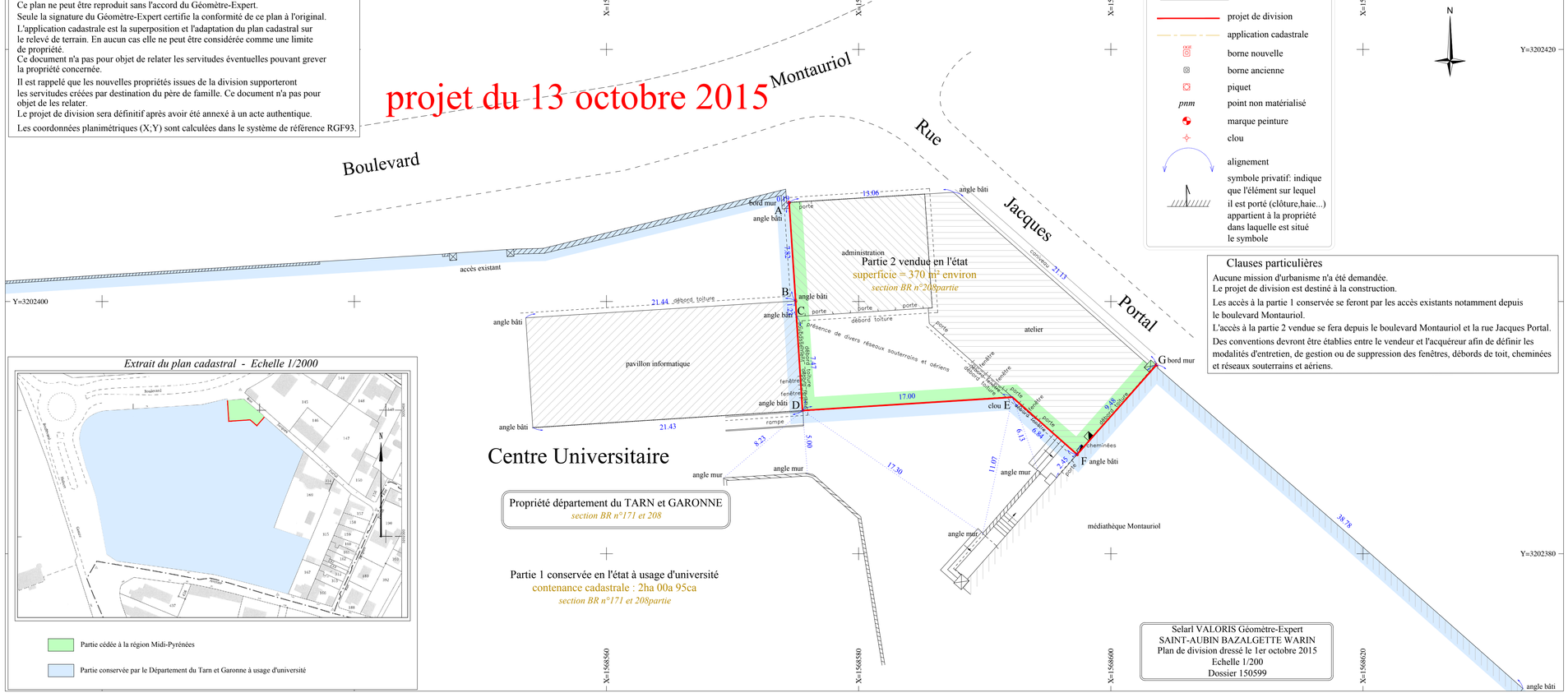

LEGENDE:

- projet de division
- application cadastrale
- borne nouvelle
- borne ancienne
- piquet
- *pnm* point non matérialisé
- marque peinture
- clou
- alignement
- symbole privatif: indique que l'élément sur lequel il est porté (clôture,haie...) appartient à la propriété dans laquelle est situé le symbole

Clauses particulières

Aucune mission d'urbanisme n'a été demandée.
Le projet de division est destiné à la construction.
Les accès à la partie 1 conservée se feront par les accès existants notamment depuis le boulevard Montauriol.
L'accès à la partie 2 vendue se fera depuis le boulevard Montauriol et la rue Jacques Portal.
Des conventions devront être établies entre le vendeur et l'acquéreur afin de définir les modalités d'entretien, de gestion ou de suppression des fenêtres, débords de toit, cheminées et réseaux souterrains et aériens.

Centre Universitaire

Propriété département du TARN et GARONNE
section BR n°171 et 208

Partie 1 conservée en l'état à usage d'université
contenance cadastrale : 2ha 00a 95ca
section BR n°171 et 208partie

Selarl VALORIS Géomètre-Expert
SAINT-AUBIN BAZALGETTE WARIN

Plan de division dressé le 1er octobre 2015
Echelle 1/200
Dossier 150599